

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

20 février 2020

INSTITUTION D'UN SYSTÈME UNIVERSEL DE RETRAITE - (N° 2623)

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

**SOUS-AMENDEMENT**

N° 42253

présenté par

Mme Autain, M. Bernalicis, M. Coquerel, M. Corbière, Mme Fiat, M. Lachaud, M. Larive,  
M. Mélenchon, Mme Obono, Mme Panot, M. Prud'homme, M. Quatennens, M. Ratenon,  
Mme Ressiguié, Mme Rubin, M. Ruffin et Mme Taurine

à l'amendement n° 23970 de Mme Untermaier

-----

**ARTICLE PREMIER**

A l'alinéa 3, après le mot :

« que »

insérer le mot :

« toutes ».

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Nous souhaitons garantir le fait que toutes les réformes, présentes et à venir, ne pourront conduire à une régression des droits des assurés.